

## **Procès verbal de l'assemblée générale de la Fédération de Boxe Américaine et Disciplines associées (sigle : FBADA) du 15 juin 2013**

L'an deux mille treize le 15 juin, se sont réunis à ANNONAY, salle voutée des associations, sur convocation régulière, les membres de la boxe américaine. (FBADA).

La séance s'est ouverte à quatorze heures.

### **Ouverture de séance :**

Sont présents : Les trois membres obligatoires du Bureau Directeur inscrits :

Mr KLUCK Jean (Président)

Mme VALLET Colette (secrétaire générale)

Mr TARDY Eric (trésorier général)

L'assemblée générale représentant 11 membres du comité directeur et 17 clubs inscrits se déroule en présence de 6 Clubs émargeant et 7 pouvoirs légaux (P.J)

Le quorum est atteint.

En respectant l'ordre du jour, l'approbation du nouveau règlement intérieur a été votée à l'unanimité ainsi que la validation du PV de la dernière séance du comité directeur qui s'est tenue le 6 avril 2013 à Issy les Moulineaux. (P.J)

La secrétaire Générale développe son exposé. (P.J)

Le Président de la fédération dans son bilan moral (P.J) se félicite de la participation active de tous, une volonté de construire et d'avancer se dégage efficacement de la saison écoulée.

Une récupération conviviale autour d'un interclubs dans une forme d'échange entre le club de MERVILLE et de LA MADELEINE s'est déroulé avec la présence des élus et la presse locale, la positivité est toujours présente.

L'open en zone sud, prévu à ANNONAY est avorté faute de moyen technique, proposé par le président à la famille DEPARDAY du club de BOXE RING PORTOIS, ils sauvent l'honneur et prennent en charge l'organisation de la sélection en zone sud.

Le club de THONON LES BAINS se propose d'organiser la finale de light contact en OPEN NATIONAL également.

Une innovation dans la boxe pieds/poings fait enregistrer tous clubs de toutes fédérations moyennant une participation financière de 5 € dans une licence à la journée, pour chaque boxeur participant lors de ces deux opens.

Trois clubs extérieurs se sont présentés à PORTES LES VALENCE (le BOXING CLUB d'ALBOUSSIÈRE en Ardèche, URBAN TRIP de MONTELMAR et DRAGON SPIRIT de VALLON PONT D'ARC 07) ils viennent respectivement du FULL, du K1 RULES et du KICK BOXING, 32 combats sélectionnés.

ALBOUSSIÈRE a suivi jusqu'à THONON LES BAINS pour l'OPEN NATIONAL avec nos clubs de la zone nord et sud, 21 combats.

Une perspective sur l'ouverture de la boxe Pieds/Poings vient de voir le jour, le coup d'envoi est donné.

Une formation de DIF dispensé en 5 jours par notre DTF Franck JUDES à ANNONAY en mai à l'ascension.

Un passage de grade du 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> degré, dispensé par le DTF et son adjoint le DTFA Claude DEPARDAY s'est déroulé le 08 juin à PORTES LES VALENCE.

De ces stages et formations, il découle que 5 diplômes d'instructeur fédéral et 19 CN ont été délivrés, dont 4 (3èmes dg), 1 (2<sup>ème</sup> dg) et 14 (1<sup>er</sup> dg)

Ont été également approuvés :

Le bilan financier exposé par le trésorier Mr TARDY. (P.J)

La démission de Mr Eusébio DA SILVA, à son poste du Président de l'organe d'appel de la commission de discipline et antidopage, il demeure néanmoins parmi les assesseurs de cette commission et cède le poste de Président de la dite commission, à Mr Eric TARDY.

Mr Eusébio DA SILVA sur la proposition du président Jean KLUCK devient le référent de la Commission Nationale du parcours jeune et de l'enfant.

Une coordination avec Mme Corinne MORO peut s'édifier dans le temps.

Mr Guy MARECAUX se maintient à la Présidence de la commission de discipline et d'antidopage.

Les 2 listes des membres composants ces 2 commissions, sont jointes au présent PV.

Mr Didier DEMEAUTIS reste le rapporteur neutre de ces deux commissions.

**Objectifs 2013/2014**

Sera mis en place un calendrier des compétitions en full, en light, en semi contact, (et galas).

Une priorité a été réclamée par le président pour effectuer des stages de formation d'arbitrage, en insistant sur une polyvalence totale du corps arbitral.

Au moins un juge/ arbitre/ marqueur, sera désormais indispensable à l'affiliation de tout club à la FBADA.

Un club désirant s'inscrire à la FBADA et ne disposant pas de juge/ arbitre/ marqueur devra inscrire obligatoirement l'un de ces membres à la formation du BJAM (Brevet Juge Arbitre Marqueur) de la saison en cours.

Un report par dérogation spéciale, sera accordé aux clubs des DOM ROM de Jean Daniel MAILLET en raison de leur éloignement de la métropole

Ces formations commenceront en début de saison sportive dont la date et les modalités existeront sur le site de la FBADA et seront dispensées par Mr Xavier GAGNEUR avec un ou plusieurs assistants.

Une présentation de cette nouvelle mouture sur le règlement en plein et en light contact, a été développée au cours du débat et approuvée.

Ces règles inscrites dans ces règlements du Full/Plein contact et Light contact peuvent être consultées sur le site dans la rubrique adéquate.

Les stages de formation DIF, DAF feront également partie intégrante et irréversible de la construction fédérale de la nouvelle FBA DA.

Les passages de grade C.N 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> degré seront espacés de deux ans, 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> degré de trois ans.

Ont été intégrés au comité directeur et approuvés par vote, deux nouveaux membres : Mrs François DUMOULIN de PORTES LES VALENCE(26) et Aboubaker EL HAJJAJI de TREVoux (01).

Le nouveau Comité Directeur constitué, comprend donc à présent : 13 membres nommés, inscrits sur le site dans la rubrique « Contact »

Mr Frank JUDES (DTF) s'est vu confier la charge de constituer le dossier pour l'obtention de l'agrément auprès du ministère des sports, en parallèle et étroite collaboration avec Mr Jean KLUCK (Président de la FBA DA).

En conclusion, le Président s'exprime fièrement qu'en six mois d'expression de vie fédérale, la vraie **Fédération de Boxe Américaine & Disciplines Associées** s'est reconstruite avec de vraies valeurs et de vrais responsables dans un bel élan, malgré un redémarrage difficile.

Pièces jointes au présent Procès Verbal :

La feuille de présence émargée

Sept pouvoirs légaux des clubs excusés

Deux listes indépendantes composantes des cinq membres de la commission de discipline et d'antidopage et des cinq autres membres de celle de son organe d'appel.

Le P.V approuvée de la dernière réunion du Comité directeur

Le bilan financier du trésorier général

L'exposé de la secrétaire générale

Le bilan moral du Président

L'ordre du jour épuisé et plus aucune question n'étant posée, le président remercie l'ensemble des participants pour la clôture de l'assemblée générale à 17h30.

Le président

La secrétaire